

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 2 novembre 2015 portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Toulon et création corrélative de la compagnie de gendarmerie départementale de La Valette-du-Var (Var)

NOR : INTJ1525081A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-27;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La compagnie de gendarmerie départementale de Toulon est dissoute à compter du 16 novembre 2015. Corrélativement, la compagnie de gendarmerie départementale de La Valette-du-Var est créée à la même date dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Le commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de La Valette-du-Var, ainsi que ses adjoints, exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2, R. 15-24 et R. 15-27 du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 novembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, adjoint au directeur
des opérations et de l'emploi,*

P. LE MOUËL

ANNEXE

COMPAGNIE	SITUATION AVANT	SITUATION APRÈS
Toulon	PSIG La Valette-du-Var BR Toulon BT Toulon BT Le Beausset BT Saint-Cyr-sur-Mer	(Dissolution)
La Valette-du-Var	(Création)	PSIG La Valette-du-Var BR La Valette-du-Var BT La Valette-du-Var BT Le Beausset BT Saint-Cyr-sur-Mer